



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 41960

Texte de la question

M. Alfred Trassy-Paillogues appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les interrogations des associations départementales « France Alzheimer et maladies apparentées » quant à la prise en charge par les organismes sociaux des malades atteints de ces pathologies. Afin de répondre aux préoccupations des familles, elles souhaiteraient en effet avoir des précisions quant au projet de retrait de ces malades du champ de compétence de la Caisse nationale d'assurance maladie et de leur affiliation à la nouvelle Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer de l'état d'avancement de ce transfert et le cas échéant les critères requis pour cette nouvelle affiliation.

Données clés

Auteur : [M. Alfred Trassy-Paillogues](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41960

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4637